



CLUB SAINT HUBERT DU NORD

Séances de confirmations

(CHOIX DE DATE ET DE LIEU A VOTRE CONVENANCE) - Site Internet : www.cshn.fr

Les Bergers Allemands ne pourront être confirmés que lors des séances surlignées de jaune *

LIEU	DATE	HORAIRES	ADRESSE
ANNEE 2020			
OSTRICOURT	Samedi 4 avril 2020	10 à 12h00 et de 14 à 16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
MAUBEUGE	Samedi 11 avril 2020	9 à 12h00	Espace Sculfort – Avenue Jean Jaurès
MAUBEUGE	Dimanche 12 avril 2020	9 à 12h00	Espace Sculfort – Avenue Jean Jaurès
DUNKERQUE	Samedi 16 mai 2020	9 à 12h00	Le Kursaal – Place du Casino
DUNKERQUE	Dimanche 17 mai 2020	9 à 12h00	Le Kursaal – Place du Casino
OSTRICOURT	Samedi 20 juin 2020	10 à 12h00 et de 14 à 16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
OSTRICOURT	Samedi 11 juillet 2020	10 à 12h00 et de 14 à 16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
OSTRICOURT	Samedi 12 septembre 2020	10 à 12h00 et de 14 à 16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
ST MARTIN AU LAERT	Samedi 8 août 2020	9 à 11h00	Complexe Sportif
ST MARTIN AU LAERT	Dimanche 9 août 2020	9 à 11h00	Complexe Sportif
OSTRICOURT	Samedi 17 octobre 2020	10 à 12h00 et de 14 à 16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
OSTRICOURT	Samedi 31 octobre 2020	10 à 12h00 et de 14 à 16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
OSTRICOURT	Mercredi 11 novembre 2020	10 à 12h00 et de 14 à 16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux

IL N'Y AURA AUCUN ENGAGEMENT SUR PLACE

Age minimum de la confirmation

15 mois : Berger allemand - Briard – Bouvier des Flandres - Schnauzer géant - Dogue allemand - Dogue de Bordeaux - Mastiff – Hovawart - Bullmastiff - Matin de Naples - Montagne et Mâtins des Pyrénées - St Bernard - Terre Neuve - Landseer - Léonberg - Dobermann - Rottweiler – Dogue du Tibet - Grand Bouvier Suisse - Bouvier Bernois – Cane Corso - Samoyède - Akita Inu – Akita Américain - Esquimaux du Groenland - Retrievers et Grands lévriers

10 mois : Epagneuls pékinois et japonais

12 mois : toutes les autres races

PAPIERS A PRESENTER LE JOUR DE LA CONFIRMATION

- Original du Certificat de naissance ou pedigree étranger (**obligatoire**)
- Carte d'immatriculation au fichier de la SCC (Tatouage ou Transpondeur)
- Imprimé de demande de confirmation complété et signé (disponible en cas de besoin le jour de la confirmation)
- Certificat de vaccination antirabique (**pour les races concernées et départements infestés**)

Nous remercions les propriétaires des chiens concernés par la loi du 6 janvier et par l'arrêté ministériel du 27 avril 1999, de respecter les prescriptions contenues dans le texte officiel.

Les chiens à oreilles coupées nées après le 1^{er} juin 2019 qu'ils soient français ou étrangers, ne seront plus confirmables et ne pourront plus être présentés en exposition.

Les cartes d'entrée avec l'horaire de passage seront envoyées dans les quinze jours qui précèdent la séance que vous avez retenue.

**AUCUN ENVOI EN RECOMMANDE NE SERA ACCEPTE
PRIVILEGIEZ LES ENGAGEMENTS PAR INTERNET SUR LE SITE DE CEDIA
OU LES ENVOIS EN COURRIER SUIVI**

Renseignements

CLUB SAINT HUBERT DU NORD

26 Résidence Charles Dupas

59111 LIEU-SAINT-AMAND

Tél : 03 27 89 85 25 – 06 38 52 17 14 – 09 65 14 99 74 – 03 91 80 39 89

Email : cshnpresidence@orange.fr